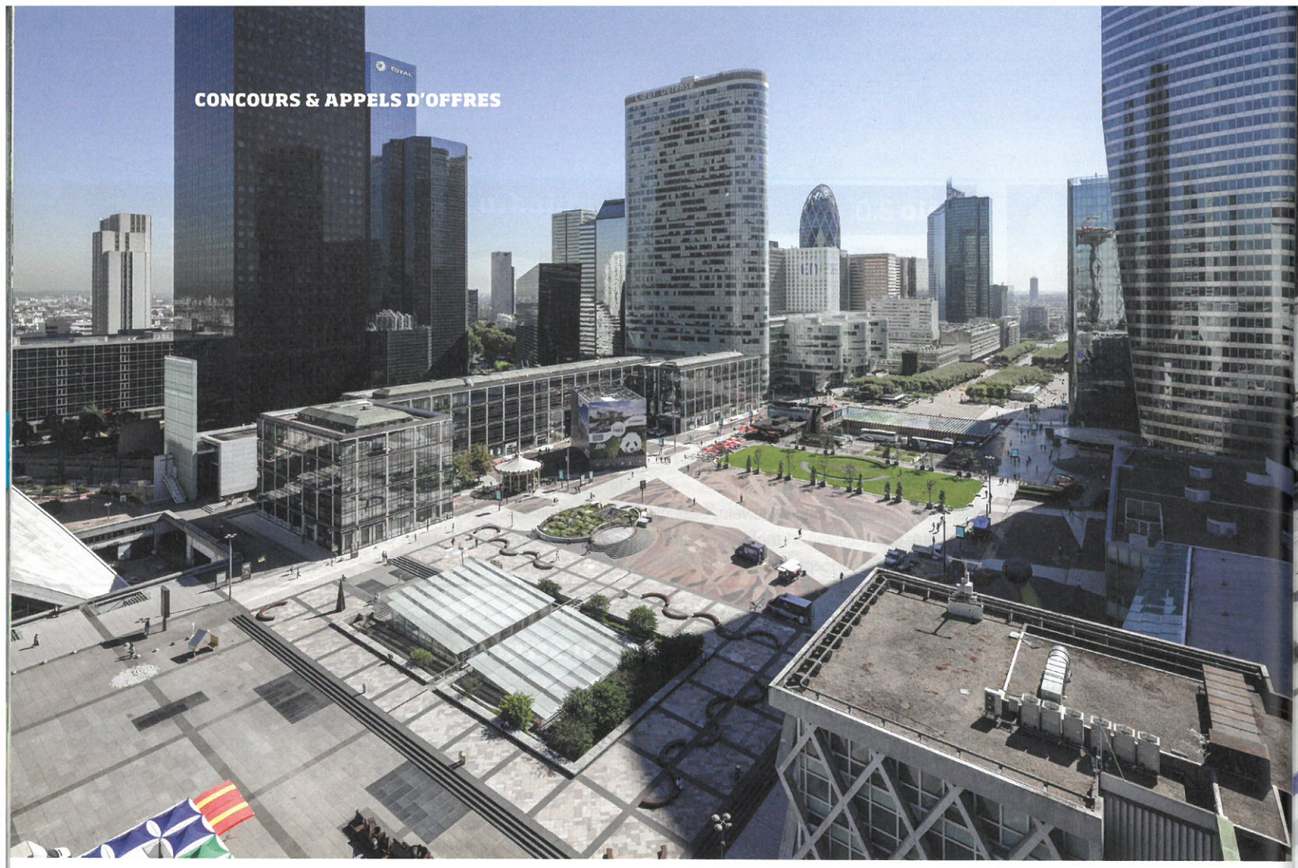

La place de la Défense en août 2016 (ci-dessus) et dans le projet de l'équipe BASE (page de droite). © Artefactory

BASE
ADOUCIRA LA PLACE DE LA DÉFENSE

Le groupement mené par l'agence d'architectes paysagistes Base a remporté la maîtrise d'œuvre de rénovation de la place de la Défense. Son projet est guidé par la recherche de confort et l'amélioration des usages.

Située entre le parvis de la Grande Arche, espace de monumentalité et de flux rapides, et l'esplanade du général de Gaulle, plus propice à la promenade, où le rythme se ralentit, la place de la Défense est un lieu de transition. Positionné en plein cœur du quartier d'affaires, dans l'axe historique, c'est une zone extrêmement fréquentée, et très utilisée pour l'événementiel. « C'est le barycentre du quartier d'affaires », résume Clément Willemin, co-fondateur de BASE. L'agence d'architectes paysagistes a été retenue au printemps dernier pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de la place, avec Sogeti (BET VRD), On (concepteur lumière), BLD Water Design (fontainerie), Explorations architectes, et Nadine Schütz (artiste sonore, Zurich). Une consultation qui avait suscité une soixantaine de réponses, les autres finalistes étant Michel Desvigne, Yves Lion, Topotek (Berlin) et West 8 (Rotterdam).

« C'est un secteur à la fois hautement symbolique, très important pour nous en termes d'animation », souligne Marie-Célie Guillaume, directrice générale de Defacto, l'établissement public de gestion, d'animation et de promotion de la Défense. « Mais c'est également un secteur qui a besoin d'être fortement rénové : l'un des grands enjeux aujourd'hui est celui de la rénovation du quartier d'affaires (le plus ancien d'Europe) et de la mise en sécurité des espaces publics, la dalle elle-même étant fragilisée et dégradée par de gros problèmes d'étanchéité ». Et de préciser : « il y a eu une prise de conscience générale de l'urgence de la rénovation, mais ce sont des investissements qui pour la plupart ne génèrent pas de recettes foncières ». La gouvernance du nouvel établissement issu de la fusion, au 1er janvier 2018, de Defacto et d'Epadesa, aménageur de La Défense, sera confiée aux collectivités locales, moyennant l'engagement du Département des Hauts-de-Seine de prendre en charge pour l'essentiel les coûts de la remise en état du quartier et de mise en sécurité du sous-dalle. C'est le deuxième gros « sujet » de rénovation pour Defacto, après celle du quartier Boieldieu, en cours à Puteaux.

Un mutation en douceur

Le périmètre de projet couvre 2 hectares, de la façade de la Maison de la Défense, qui donne accès au quartier Coupole-Regnault, côté Courbevoie, à la façade du centre commercial des Quatre Temps, côté Puteaux, en limite du parvis de la Grande Arche, jusqu'au début de l'esplanade du Général de Gaulle. Cette zone connaît des flux très importants aux heures de pointe, avec des passages assez étroits et peu commodes. Il s'agit d'améliorer la circulation, tout en ménageant les possibilités d'exploitation commerciale du site - donc sans obstruer l'espace public - et de redonner identité et lisibilité à cette place. Elle sera rendue plus fluide par la mise à niveau de la plateforme entourant la verrière de la salle d'échanges de la RATP. Pour Marie-Célie Guillaume, « ce projet est très simple, pas spectaculaire ; il s'agit d'une mutation en douceur qui préserve les usages et les améliore ».

Clément Willemin explique : « nous avons considéré qu'il n'y avait pas de problème structurel de composition, pas de problème spatial d'organisation. Nous avons voulu être respectueux de la dimension artistique, puisque les espaces publics de la Défense sont pour nous un musée d'art contemporain à ciel ouvert avec 69 œuvres d'art monumentales ». Quatre d'entre elles marquent cette place : l'Araignée rouge de Calder, les Personnages Fantastiques de Miro, After Olympia de Sir Anthony Caro, L'Arc Déplacé de Christine O'Loughlin. « Nous avons souhaité valoriser les œuvres en leur offrant un socle, un environnement, une situation de confort qui permette aux usagers, tout en continuant leur cheminement, d'en profiter ».

Un espace de flux (verrière d'accès au RER). © MCV

La place sera « identifiée » par rapport au parvis et à l'esplanade. « Une place se dit "square" en anglais, nous avons donc voulu en identifier et renforcer les quatre côtés par quatre jardins », décrit le paysagiste : l'un au pied de l'araignée de Calder, composé de plantations rouges qui renvoient la couleur de l'oeuvre ; côté Quatre temps, des emmarchements et assises aux formes courbes, avec des pierre arrondies et plantations blanches valorisant les couleurs de l'oeuvre de Miro ; la « pelouse 1800 » de l'Arc déplacé est redimensionnée et complétée par des plantations ; la pelouse entourant la verrière du RER est complétée par un bosquet. Le milieu de la place accueille deux éléments « furtifs et organiques » : une fontaine composée de lames d'eau et d'un brumisateur au déclenchement programmé et, autour de la sortie du parking, une ombrière de 31 mètres de diamètre et 4 à 5 mètres de hauteur, percée en son centre. Le calepinage du revêtement de sol en granit reprendra les lignes de l'axe historique qui mène aux Tuileries. La lumière sera distribuée par deux hauteurs de mâts (22 m d'un côté, 15 m de l'autre) qui viendront « refléter leur environnement plutôt que de s'y imposer ».

Allégorie d'une plage

« Nous souhaitons interpréter ainsi l'allégorie d'une plage », analyse Clément Willemin, puisque qu'une telle place présente peu ou pour les fonctions d'un parc ou d'une plage : le confort, la fraîcheur, les différentes postures qu'on peut adopter, la dimension de loisirs et d'échanges humains. On imagine le Calder comme un crabe, le "tapis vert" comme une serviette de plage, les courbes au pied du Miro comme l'évocation d'une vague, l'ombrière (à l'intérieur de laquelle se déploiera une œuvre d'art sonore) comme un coquillage... Cette allégorie ne sera pas forcément perceptible sur le site, néanmoins nous espérons que cette composition d'ensemble améliorera grandement le confort, la sensualité de la place ». Celle-ci est un lieu du travail, mais pas seulement : « des tas de gens la fréquentent le week-end », rappelle le concepteur, « car cette configuration de dalle a des vertus : elle vous met à l'abri de la pollution et des nuisances sonores ; c'est un grand espace ouvert que la ville traditionnelle ne propose pas ». Marie-Célie Guillaume abonde : « notre stratégie est de considérer que la dalle de la Défense – la plus grande dalle piétonne d'Europe -, qui pendant cinquante ans n'a servi que comme zone de flux – parce qu'on n'y proposait rien qui justifie que l'on s'arrête - , est une chance à l'heure où toutes les villes essaient de recréer des zones

piétonnes. Tout ce qui est fait vise à recréer des occasions pour que les utilisateurs du site, les habitants, les touristes, aient un prétexte pour s'arrêter, se rencontrer, échanger, créer du lien... et s'y sentent bien ».
« Les usages d'aujourd'hui ne sont pas ceux des années 1950, et ils seront encore différents dans dix ou quinze ans, comme l'expérimente tous les deux ans la Biennale de mobilier urbain "Forme publique" organisée par Defacto », remarque Clément Willemin. « C'est aussi pour cela que nous n'avons pas proposé pour ce site des tas de mobiliers. Les assises sont intégrées dans des mouvements de sol, dans les jardins au pied des œuvres d'art ».
Le paysagiste préfère proposer des « scénarios urbains : se retrouver au salon Emile Aillaud, méditer dans l'axe historique, admirer les couleurs de l'automne, jouer avec son reflet, se rafraîchir en famille, quitter la dalle à vélo... Le même dessin d'espace public va correspondre à des situations très différentes, entre la semaine en heures de pointes et la nuit, entre l'été et l'hiver, entre le plein soleil et l'ombre, entre l'organisation ou non d'un événement ».
Une grosse partie de l'opération se passera dans l'épaisseur du sol, avec la réfection de la dalle. Montant du projet : 12 millions d'euros (travaux et maîtrise d'œuvre). Les études opérationnelles ont commencé au début de l'été ; les travaux commenceront au 1er trimestre 2019 pour une livraison au 1er trimestre 2021. (MCV)

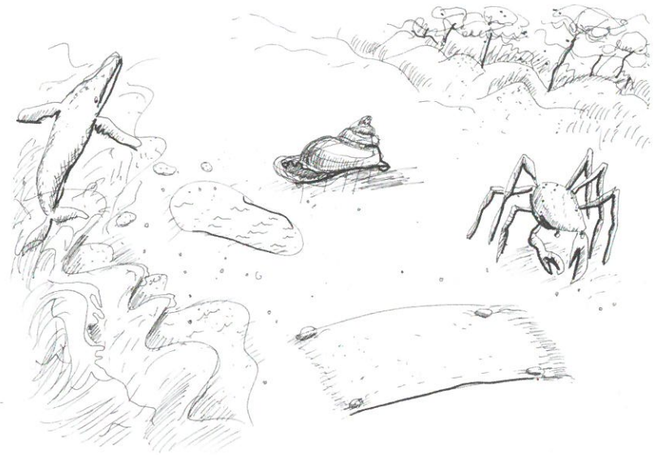

Allégorie de la plage : l'araignée d'Emile Aillaud serait un crabe, l'ombrière un coquillage... © BASE

Plan masse nocturne © BASE